

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 16 MARS 2015**

Le conseil municipal :

- prend connaissance du résultat du questionnaire des activités péri-éducatives (rythmes scolaires) dans le cadre du PEDT de la ville de Briey ;
 - prend connaissance du calendrier de construction du nouveau groupe scolaire Louis Pergaud en vue du lancement de la consultation publique ;
1. débat des Orientations budgétaires pour l'année 2015 ;
 2. à l'unanimité, demande le concours de Monsieur le Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil, d'assistance et de formation du personnel et des élus, en matière budgétaire, économique, financière et comptable et décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% au titre de l'année 2014 à Monsieur Eric CORROY ;
 3. à l'unanimité moins 3 abstentions (Claude GABRIEL, Joseph MORELLO-BAGANELLA, Christine PIERRAT), valide le règlement intérieur du Comité Technique ;
 4. à l'unanimité, valide sous réserve du vote favorable d'un prochain conseil communautaire, la mise en place d'un service marchés publics communautaire et le transfert des agents du service marchés publics de la commune de Briey vers la CCPB ;
 5. à l'unanimité, valide sous réserve du vote favorable d'un prochain conseil communautaire, le principe du recours aux groupements de commandes suivant les propositions émises par le comité de pilotage mis en place à la CCPB et précise qu'une convention de groupement *ad'hoc* sera validée pour chaque achat groupé ;
 6. à l'unanimité, prend connaissance des tableaux portant sur le bilan des acquisitions et des cessions opérées en 2014 sur le territoire communal par la ville ou EPFL et précise que le bilan sera annexé au compte administratif ;
 7. à l'unanimité, valide le projet de réhabilitation/restructuration de l'espace numérique/pôle jeunesse et le projet « école » avec l'EREA et autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat correspondante ;
 8. à l'unanimité, confirme les demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement Territorial et Rural (DETR) 2015 ;
 9. à l'unanimité, accepte le principe de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la CCPB pour la réalisation des travaux d'éclairage public relatifs à l'aménagement des abords du nouveau groupe scolaire Louis Pergaud ;
 10. à l'unanimité, approuve la participation de la ville de Briey à l'opération « 1^{er} départ, 2^{ème} départ et 3^{ème} départ en centre de vacances » et décide de fixer le montant total de sa participation à 2 000 euros pour l'année 2015.

Pour extrait conforme

L'Adjoint au Maire,

